

Mais à ce consentement, il ne fallait pas songer. Pourtant le rigide magistrat permit à sa fille de faire passer quelques provisions de bouche à son protégé. Elle profita de la permission pour coller sous une assiette un papier à l'adresse de Co-lo-mo-o. Elle lui disait entre autres choses qu'elle lui ferait parvenir un livre et que, s'il voulait se mettre en communication avec elle, il n'avait qu'à piquer avec une épingle les lettres nécessaires à l'expression de ses pensées, à marquer les pages du livre et à le lui renvoyer. Elle-même en ferait autant.

Apporté quelque temps après au guichet de la citadelle, le livre y fut l'objet d'une inspection minutieuse. Le commandant ne savait trop s'il devait le recevoir. Léonie n'avait point l'autorisation de M. de Repentigny ; mais, heureusement pour elle, on supposa qu'il s'intéressait directement à Co-lo-mo-o, puisqu'il souffrait que sa fille lui fit porter des aliments, et le volume fut remis.

C'était le *Télémaque*. Il contenait une longue lettre, tracée sur une partie du Livre I^{er}. Léonie donnait à Paul des nouvelles de sa mère, le priait de lui écrire, et renouvelait ses offres instantes de service.

Le Petit-Aigle renvoya l'ouvrage au bout d'une semaine.

Après s'être enfermée chez elle, mademoiselle de Repentigny l'ouvrit avec une trépidation d'anxiété indicible.

Il y avait un signet au Livre XXI.

Ce livre commence ainsi :